



Rapport d'étape parcours vers la sécurité de l'Ontario de 2022-23

December 2023

Table des matières

Hommage aux femmes et filles autochtones disparues et assassinées, ainsi qu'aux personnes et survivants bispirituels, lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transgenres, queer, en questionnement, intersexués et asexuels (2SLGBTQQIA+).	4
Hommage à la terre et à la force des peuples autochtones	5
Message des ministres.	6
Message des coprésidentes du Conseil consultatif des femmes autochtones	8
Introduction	10
Responsabilisation, collecte de données et mesure des progrès réalisée selon une approche collaborative	12
Analyse comparative entre les sexes plus – module autochtone (ACS+A)	14
Cercles de femmes et cercles de familles et de survivants	15
Cadre de mesure du rendement dirigé par les Autochtones	15
Ontario-STANDS : Solidarité dès maintenant contre la violence sexiste, par des actions décisives, de la prévention, de l'autonomisation et du soutien	18

Progrès réalisés dans la stratégie Parcours vers la sécurité 21

Introduction21

Voie vers la sûreté et la sécurité.24

Voie vers la culture.37

Voie vers la santé et le bien-être42

Voie vers la justice49

Voie vers la reconnaissance et la lutte contre les actes de
racisme envers les Autochtones56

Voie vers la responsabilité et la reddition de
comptes collectives.62

Conclusion 63

Footnotes. 66

Hommage aux femmes et filles autochtones disparues et assassinées, ainsi qu'aux personnes et survivants bispirituels, lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transgenres, queer, en questionnement, intersexués et asexuels (2SLGBTQQIA+)

Nous rendons hommage aux femmes, filles, sœurs, mères, grand-mères, tantes, amies autochtones, métisses et inuites, ainsi qu'aux personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuées (2SLGBTQQIA+) dont la vie s'est arrêtée à cause de la violence. Nous reconnaissons que la violence sexiste à l'encontre des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones est une crise enracinée dans le colonialisme et perpétuée par le racisme.

En mai 2021, des sépultures anonymes ont été découvertes en Colombie-Britannique près du site du pensionnat autochtone de Kamloops, sur les terres de la Première Nation Tk'emlúps te Secwépemc. L'Ontario compte 18 anciens pensionnats autochtones et des travaux dirigés par des survivants sont en cours à ces endroits. L'héritage du régime des pensionnats autochtones continue de traumatiser les communautés et les populations autochtones à l'échelle de l'Ontario et du Canada et contribue au taux disproportionné de violence que celles-ci subissent.

L'Ontario continuera de rendre hommage aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQQIA autochtones disparues et assassinées en travaillant avec les communautés autochtones et ses partenaires pour construire une province où toutes les femmes, les enfants et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones, métisses et inuites vivent en sûreté et en sécurité, à l'abri de la violence, du racisme et de l'exploitation.

Hommage à la terre et à la force des peuples autochtones

Nous reconnaissons les peuples des Premières Nations qui habitent ces terres depuis des milliers d'années : les Anichinabés (y compris les Algonquins, les Mississaugas, les Ojibwés, les Odawas et les Potawatomis), les Lenapes et les Omushkego, ainsi que les peuples de la Confédération Haudenosaunee (Mohawks, Onondagas, Oneidas, Cayugas, Tuscaroras et Sénécas). Nous reconnaissons également les 133 communautés des Premières Nations, les communautés métisses et les Inuits qui vivent en Ontario selon les 46 traités.

Nous reconnaissons le rôle que les femmes autochtones, métisses et inuites ont joué dans leurs nations au cours de l'histoire. Les femmes autochtones sont les exemples à suivre dans leurs communautés, chargées de préserver la culture, de prendre soin de la Terre mère (sol, plantes, arbres et eau), de transmettre les connaissances et de prendre des décisions dans un esprit de considération et de respect de la septième génération. Nous reconnaissons également que le colonialisme, passé et présent, a conduit à l'oppression des peuples autochtones. L'Ontario s'efforce de travailler en collaboration avec les femmes autochtones, dans un esprit de réconciliation, pour mettre fin à la violence contre celles-ci. Nous reconnaissons que l'Ontario a la responsabilité particulière de garder les femmes autochtones et leur sécurité au cœur des priorités, sachant qu'elles sont cruciales pour leur famille et leurs communautés.

À l'heure d'honorer la vie des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées à cause de la violence, ce rapport est l'occasion de rendre des comptes aux communautés autochtones des progrès réalisés et du travail restant à accomplir au moment où les femmes autochtones continuent de disparaître ou de perdre la vie chaque jour.

Message des ministres



Charmaine Williams

Ministre associée des Perspectives sociales et économiques pour les femmes



Greg Rickford

Ministre des Affaires autochtones

L'Ontario monte au créneau pour forger un avenir où toutes les femmes, filles et personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones vivront en sécurité, à l'abri de la peur, de la violence et de l'exploitation.

Les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones demeurent au centre de ce travail important grâce aux relations que nous établissons avec des partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits et au partenariat formé avec le Conseil consultatif des femmes autochtones (CCFA).

Nos progrès soutenus dans le cadre du [Parcours vers la sécurité : Stratégie de l'Ontario en réponse au rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#) sont mesurés à l'aide de données et de mesures de rendement recueillies en collaboration avec nos partenaires. Le suivi des progrès améliorera les efforts de l'Ontario de mettre en évidence les victoires et les lacunes dans les systèmes actuels de l'Ontario pour assurer la sécurité de toutes les femmes, filles et personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones.

L'an dernier, l'Ontario a publié le [premier rapport d'étape annuel sur le Parcours vers la sécurité](#), qui a fait état de nos progrès initiaux réalisés dans le cadre de la stratégie de la province. Au cours de l'année, notre gouvernement a continué à travailler avec les partenaires autochtones

pour mettre en œuvre et soutenir des programmes et des services pangouvernementaux adaptés aux cultures autochtones, qui répondent directement aux recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Ce deuxième rapport annuel met en lumière les progrès que nous continuons de réaliser dans le cadre des principales initiatives menées par les Autochtones dans le cadre de la stratégie Parcours vers la sécurité, dans des domaines tels que la justice, la sécurité économique, la santé et le bien-être, ainsi que la sûreté et la sécurité.

Des partenaires autochtones nous ont fait savoir que les communautés autochtones connaissent des taux de violence accrus, notamment la violence conjugale, la traite des personnes, les agressions sexuelles et le féminicide. Nous œuvrons à venir en aide aux femmes autochtones qui ont connu l'insécurité économique et/ou la violence sexiste en leur offrant des programmes et services culturels assortis de soutiens multiformes pour les aider à reconstruire leur vie, à acquérir des compétences et à décrocher de meilleurs emplois.

Nous remercions le CCFA et les partenaires, organisations et communautés autochtones qui ont façonné la vision de l'Ontario sur la voie à suivre pour s'attaquer aux causes profondes de la violence contre les femmes, les enfants et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones. Nous tenons également à remercier les ministères partenaires pour leur collaboration habituelle et leurs efforts inlassables pour faire avancer la stratégie gouvernementale Parcours vers la sécurité.

Rendre hommage aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées nous oblige à redoubler d'efforts pour former des alliances inclusives et nous réconcilier afin de construire un avenir qui promet sécurité et prospérité.



Charmaine Williams

Ministre associée des Perspectives
sociales et économiques pour les femmes



Greg Rickford

Ministre des Affaires autochtones

Message des coprésidentes du Conseil consultatif des femmes autochtones

Le Conseil consultatif des femmes autochtones (CCFA) reconnaît la valeur inhérente, les atouts et le caractère unique de chaque femme, fille et enfant autochtone. Nous pleurons collectivement les femmes et les filles autochtones bien-aimées qui ont perdu la vie à cause de violences commises à leur encontre et à celle des personnes 2SLGBTQQIA+, et nous rendons hommage aux familles qui pleurent la perte de leurs proches, ainsi qu'à tous ceux qui continuent à rechercher les femmes et les filles disparues, et nous sommes avec elles.

Nous tenons à remercier toutes les femmes courageuses et fortes dans l'adversité pour leur sagesse, qui fut un principe directeur du CCFA. En tant que Conseil, nous continuerons à plaider pour que chaque femme, fille et personne 2SLGBTQQIA+ autochtone, ainsi que leurs familles, puissent vivre leur vie sans peur et sans violence. Ensemble, nous continuerons à veiller collectivement à une plus grande sécurité, au mieux-être et à la guérison des femmes et des filles autochtones et à l'obtention de résultats systémiques positifs pour prévenir la disparition et l'assassinat de femmes et de filles autochtones et la violence à l'encontre des personnes 2SLGBTQQIA+ et protéger leur droit inhérent à vivre en sécurité.

Nous devons continuer à nous concentrer sur les causes profondes et la prévention de ces tragédies en soutenant les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones, en protégeant leurs droits et en les aidant à seroprier leur rôle de leader au sein de leurs communautés. Nous devons travailler ensemble, en commençant par nos propres communautés, pour garantir la sécurité des femmes et des filles autochtones, où qu'elles vivent en Ontario.

Cora-lee McGuire-Cyrette (coprésidente),
Ontario Native Women's Association

Sandra Montour (coprésidente),
Six Nations de la rivière Grand

Mandat du CCFA

Le Conseil consultatif des femmes autochtones, créé en juin 2020, formule des conseils et des commentaires sur les priorités en matière de prévention de la violence dans le cadre du mandat de la ministre associée, notamment la traite des personnes, le bien-être des enfants, des jeunes et des familles, la réponse de l'Ontario au rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et la prévention de la violence en général.



Membres du CCFA 2022-23

Cora-lee McGuire-Cyrette

(coprésidente), Ontario Native Women's Association

Sandra Montour (coprésidente),
Six Nations de la rivière Grand

Gertie Mai Muisse,
Ontario Federation of Indigenous
Friendship Centres

Lyndia Jones,
Independent First Nations

Chief Laurie Carr,
Association of Iroquois and Allied
Indians

Nancy Johnson,
Chiefs of Ontario

Jennifer St. Germain,
Métis Nation of Ontario

**Deputy Grand Chief Anna Betty
Achneepineskum**,
Nishnawbe Aski Nation

Rebecca Timms,
Anishinabek Nation (membre par
intérim)

Debbie Lipscombe,
Grand Council Treaty #3 (membre
par intérim)

Tungasuvvingat Inuit (vacant)



Introduction

Les communautés de l'Ontario continuent d'être profondément affectées par la violence persistante à l'encontre des femmes et des filles autochtones et des personnes 2SLGBTQQIA+, ainsi que par le traumatisme associé à l'identification des tombes anonymes aux anciens pensionnats autochtones. Le gouvernement de l'Ontario offre ses condoléances aux familles et aux communautés qui souffrent de violence persistante et des séquelles perpétuelles de la colonisation. Le traumatisme intergénérationnel des pensionnats autochtones et les découvertes de sépultures partout au Canada font resurgir le traumatisme et la douleur des enfants des familles et des communautés autochtones.

Les effets durables de la pandémie de COVID-19 continuent de se répercuter de manière disproportionnée sur les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones ont été confrontées à une montée de la violence, à l'incertitude économique et aux difficultés d'accès aux services d'aide, alors que les problèmes de santé mentale et de toxicomanie s'accroissent.

Les inégalités d'accès touchent fortement les populations autochtones, notamment en ce qui a trait à l'éducation, à l'emploi, à la sécurité du

logement et à l'accès aux services de santé mentale et à l'aide aux toxicomanes. Tous ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs intersectionnels, aggravent la vulnérabilité systémique des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones, les exposant à un risque accru de subir de la violence et d'être ciblées de manière disproportionnée par les trafiquants de personnes.

Le 21 juin 2023, un monument dédié aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées a été dévoilé à Whitefish River et un second monument a été dévoilé à Kenora le 4 octobre 2023. La création de ces deux monuments fait suite à la recommandation du Rapport d'étape de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées préconisant que le gouvernement fédéral mette sur pied un fonds pour la commémoration des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées. Le ministère des Affaires autochtones de l'Ontario est honoré de contribuer aux deux seuls monuments à l'est du Manitoba dédiés à ces personnes et à leurs familles.

Le gouvernement de l'Ontario reconnaît que les peuples autochtones, en particulier les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+, continuent de souffrir de l'héritage du colonialisme. Le système de services à l'enfance et à la famille de l'Ontario continue d'accueillir un nombre disproportionné d'enfants autochtones, mais grâce à des approches de prévention fondées sur la culture et la communauté, il est possible de mieux répondre aux besoins des enfants et des jeunes autochtones.

Le gouvernement de l'Ontario reconnaît que les progrès ne seront possibles que grâce à un travail de collaboration orienté vers l'action, mesurable et comptable. L'Ontario s'est engagé à poursuivre sa collaboration avec ses partenaires autochtones et, pour renforcer les résultats de ces efforts, les ministères travailleront ensemble sur des stratégies connexes, telles que le plan pour la lutte contre la haine. Le gouvernement de l'Ontario s'est également engagé à écouter et à tirer des enseignements des expériences vécues par les femmes autochtones, les survivants des pensionnats autochtones, les aînés, les détenteurs du savoir, les dirigeants et les communautés, afin de se laisser guider sur la voie de la réconciliation.



Responsabilisation, collecte de données et mesure des progrès réalisée selon une approche collaborative

Pour rendre hommage aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, nous devons nous engager à collecter des données et à mesurer les progrès selon une approche collaborative pour atteindre les objectifs de la stratégie Parcours vers la sécurité. L'an dernier, l'accent portait principalement sur l'ajout de mécanismes de responsabilisation de la province et sur le développement de la capacité à mesurer efficacement les progrès réels. L'obligation de rendre des comptes aux femmes autochtones, aux familles dont un être cher est disparu ou a été assassiné, aux survivantes de la violence sexiste et aux communautés autochtones de l'ensemble de la province est essentielle pour créer un changement pérenne et systémique.

Depuis l'annonce de la stratégie Parcours vers la sécurité, l'Ontario a continué à tisser des liens solides avec le CCFA ainsi que tous les partenaires autochtones présents aux tables de relations. En collaboration avec le CCFA, l'Ontario a commencé à concevoir et à mettre en œuvre des mécanismes visant à accroître la responsabilité et à suivre efficacement les progrès accomplis en ce qui a trait à un ensemble commun de principes et d'objectifs. Les partenariats permettent notamment de décider de mesures qui donneront à la fonction publique de l'Ontario (FPO) des moyens de :

- Reconnaître les obstacles et les inégalités systémiques et y remédier;
- Mettre sur pied conjointement des cercles de femmes et des cercles de familles et de survivants dirigés localement, afin de soutenir les communautés et de donner aux survivants et aux familles les moyens de participer pleinement aux travaux du Parcours vers la sécurité;
- Faciliter la mise en place d'un cadre de mesure du rendement dirigé par les Autochtones.

L'Ontario continue également de suivre les initiatives clés que renferme la stratégie Parcours vers la sécurité pour s'attaquer aux causes profondes de la violence, en mettant l'accent sur une plus grande responsabilisation, ainsi que sur le développement des programmes et les nouveaux investissements depuis l'annonce de la stratégie en mai 2021.

L'Ontario continue de collaborer avec le groupe de travail fédéral-provincial-territorial du gouvernement du Canada sur les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQIA+ autochtones disparues et assassinées. Ce groupe met en place une approche formelle et collaborative entre les gouvernements et avec les partenaires autochtones pour s'assurer que les survivants et les membres de leurs familles soient entendus et que les savoirs et la sagesse des communautés autochtones guident la réponse du Canada en ce qui a trait aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQIA+ autochtones disparues et assassinées.

Analyse comparative entre les sexes plus

– module autochtone (ACS+A)

L'Ontario reconnaît que les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones sont victimes d'inégalités systémiques uniques. La province a également reconnu la nécessité de donner des moyens concrets aux personnes travaillant au sein de la FPO pour se former et s'équiper pour reconnaître et éliminer les barrières systémiques et les inégalités. L'Ontario collabore avec les communautés autochtones et les membres du Conseil pour élaborer un module d'apprentissage qui explore les besoins essentiels des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones pour faire pédagogie et rehausser la sensibilisation à la FPO.

Travaux réalisés à ce jour :

- Apprentissages auprès des partenaires autochtones et analyse documentaire.
- Conversations préliminaires avec les membres du CCFA et les organisations autochtones.
- Discussions avec les collègues au sein de la FPO concernant les outils existant en matière d'équité.

L'Ontario reconnaît qu'il existe des cadres d'analyse comparative entre les sexes adaptée aux Autochtones qui ont été dirigés par des organisations importantes de femmes autochtones dans tout le Canada, notamment l'*Ontario Native Women's Association*, l'Association des femmes autochtones du Canada et *Pauktuutit Inuit Women of Canada*.

Les membres du CCFA, les organisations autochtones et des collègues du ministère ont mené des discussions préliminaires sur une approche visant à créer un module d'apprentissage en ligne fondamental de l'ACS+A intégré à la série d'outils d'analyse comparative entre les sexes plus de la FPO. Le travail avec les partenaires pour guider le développement de cet outil se poursuit.

Cercles de femmes et cercles de familles et de survivants

Dans le premier rapport d'étape du Parcours vers la sécurité, le gouvernement s'est engagé à mettre sur pied des cercles de femmes et des cercles de familles et de survivants, dirigés à l'échelle locale. Les cercles facilitent la collecte de données qualitatives qui promeuvent divers modes de savoir et d'apprentissage en mettant de l'avant le rôle du savoir expérientiel et des récits personnels dans la compréhension de questions complexes. Cette méthode permet aux survivants et aux familles de se faire pleinement entendre dans le cadre de ces travaux et aux communautés locales de déterminer la meilleure façon d'y parvenir. L'Ontario a travaillé avec le CCFA dans le cadre d'un processus conjoint de développement afin de définir l'objectif et la conception des cercles. Objectifs des cercles :

- S'attaquer aux obstacles locaux à la sécurité et à la guérison des femmes, des familles et des survivants autochtones, dont les personnes 2SLGBTQQIA+ ainsi que les communautés urbaines, rurales, éloignées et nordiques touchées par la crise des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.
- Répondre à des besoins actuellement insatisfaits ou non financés.

La conception sera dirigée par les Autochtones, déterminée localement, adaptée à la culture, fondée sur les traumatismes et les données probantes, et adaptée aux personnes ou à la communauté.

L'Ontario continuera à travailler avec le CCFA sur les prochaines étapes.

Cadre de mesure du rendement dirigé par les Autochtones

Au cours de la première année de la stratégie Parcours vers la sécurité (2021), les partenaires ont souligné l'importance de veiller à ce que les progrès réalisés soient mesurés et que les travaux soient dirigés par les Autochtones et ancrés dans les modes de connaissance des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Dans le premier rapport d'étape publié en mars 2022, l'Ontario s'est engagé à collaborer avec les dirigeants autochtones pour recueillir des données de référence, à utiliser des principes et des approches autochtones et à définir et à utiliser des indicateurs

adaptés aux cultures autochtones pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la stratégie Parcours vers la sécurité.

L'Ontario travaille avec les ministères pour définir et comprendre les principaux indicateurs de rendement qui sont actuellement utilisés pour aider à améliorer le paysage des données sur la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones.

Cependant, la province reconnaît que les principaux indicateurs de rendement ou les résultats définis par le gouvernement ne sont pas suffisants, ni nécessairement appropriés, pour mesurer l'efficacité du travail mené par les Autochtones. Ces mesures pourraient ne pas garantir que les initiatives sont adaptées aux cultures et améliorent la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones.

Dans le cadre de la stratégie Parcours vers la sécurité, le ministère des Affaires autochtones collaborera avec le CCFA pour créer un cadre de mesure du rendement plus large afin de définir des résultats clairs et mesurables, éclairés par les connaissances autochtones, qui serviront de feuille de route pour les efforts ciblant la prévention, le soutien, la justice et le changement systémique en faveur de la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones.

Ce travail permettra également d'établir des données de référence pour orienter les programmes de la stratégie du Parcours vers la sécurité et mieux comprendre les résultats souhaités en matière de sécurité des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones. En outre, cette approche contribuera à répondre à l'appel à l'action 55 de la Commission de vérité et réconciliation (CVR 55), qui demande à tous les ordres de gouvernement de rendre compte régulièrement et publiquement de plusieurs indicateurs clés liés à l'éducation, à la santé et à la protection de l'enfance, pour lesquels il existe des disparités entre les populations autochtones et non autochtones.

Il est essentiel de s'engager auprès des communautés autochtones urbaines et éloignées et des organisations partenaires pour améliorer le paysage actuel des données sur la violence à l'égard des femmes, des enfants et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones. La province continuera à travailler en partenariat avec le CCFA et d'autres partenaires autochtones pour atteindre ces objectifs.

Grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre de mesure du rendement dirigé par des Autochtones, nous prévoyons :

- une amélioration de la situation générale des données relatives à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones, dans le but de guider en permanence les décisions politiques et programmatiques fondées sur des données probantes dans l'ensemble du gouvernement;
- une capacité à mesurer les progrès actuels et futurs dans le cadre de la stratégie Parcours vers la sécurité à l'aide d'indicateurs et de résultats adaptés, notamment aux cultures autochtones;
- une solidification des relations et des partenariats avec les partenaires autochtones, y compris le CCFA et les communautés et organisations autochtones urbaines et isolées.

La collaboration avec le CCFA pour établir un plan de travail de développement du cadre de mesure du rendement prévue est en cours.



Ontario-STANDS : Solidarité dès maintenant contre la violence sexiste, par des actions décisives, de la prévention, de l'autonomisation et du soutien

L'Ontario a publié un plan d'action sur quatre ans intitulé [Ontario-STANDS : Solidarité dès maintenant contre la violence sexiste, par des actions décisives, de la prévention, de l'autonomisation et du soutien](#). Ce plan se penche sur la prévention de la violence sexiste et la lutte contre les causes profondes, tout en assurant la guérison et les besoins à long terme des survivants, de leurs enfants et de leurs familles.

La violence sexiste est un problème complexe, multiforme et omniprésent qui touche les personnes de tous horizons, sexes et âges. Bien que la violence sexiste puisse toucher n'importe quelle personne, indépendamment de sa culture, de sa religion ou de sa situation économique, certaines femmes sont plus exposées au risque de violence sexiste que d'autres. En effet, les femmes autochtones sont trois fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les femmes non autochtones¹.

Le plan d'action de l'Ontario est porteur d'initiatives et de programmes adaptés à la culture et tenant compte des traumatismes pour les communautés autochtones, rurales et éloignées. Ceux-ci contribueront à

accroître l'accès des populations les plus mal servies et les plus à risque aux services et soutiens.

Le plan d'action de l'Ontario améliorera la prévention de la violence sexiste des façons suivantes :

- Intervenir tôt;
- Renforcer la coordination des services;
- Investir dans des solutions axées sur la communauté locale et adaptées à la culture;
- Fournir des soutiens éducatifs pour promouvoir des relations saines et dissuader les attitudes favorisant la violence sexiste.

Le plan d'action mobilise une enveloppe de 162 millions de dollars du gouvernement fédéral sur quatre ans dans le cadre d'un accord bilatéral pour donner corps au Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre. Le plan d'action puisera dans cette enveloppe fédérale pour amplifier les investissements existants de 1,4 milliard de dollars de l'Ontario pendant la durée de l'accord pour soutenir les services de lutte contre la violence sexiste.

Cette année, l'Ontario affectera 18,7 millions de dollars aux prestataires de services de prévention et de lutte contre la violence sexiste et d'aide aux survivants et aux familles. Plus de six millions de dollars de nouveaux investissements au cours de la première année seront consacrés aux services et aux initiatives dirigés par les Autochtones.

Ce financement aidera l'Ontario à renforcer les secteurs qui offrent des services d'aide aux survivants et aux personnes en danger de subir de la violence sexiste en améliorant les programmes et les services existants. Il s'agit notamment d'enrichir les approches autochtones qui s'attaquent à la violence sexiste par des programmes de guérison, de santé et de bien-être, d'étendre les programmes qui favorisent la sécurité financière des femmes et d'investir dans des initiatives de prévention novatrices. Les initiatives de prévention se concentreront sur les attitudes et les comportements sous-jacents, ainsi que sur les besoins des communautés locales.

Ce plan d'action permettra à un plus grand nombre de survivants d'accéder à l'aide dont ils ont besoin et d'intensifier les efforts de prévention et de

rétablissement. C'est un signe de ce qui peut être réalisé lorsque les gouvernements, les partenaires sectoriels et les parties prenantes travaillent ensemble pour construire des communautés exemptes de violence fondée sur le genre.

L'Ontario s'engage à poursuivre sa collaboration avec les partenaires autochtones, les intervenants du secteur, les municipalités et les organismes locaux. Leurs points de vue serviront à garantir que la mise en œuvre du plan d'action est adaptée aux divers contextes locaux de la province et donne lieu à des changements appréciables au sein des communautés.



Progrès réalisés dans la stratégie **Parcours vers la sécurité**

Introduction

La stratégie **Parcours vers la sécurité** de l'Ontario adopte une approche axée sur la sécurité de toutes les femmes, filles et personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones, dans le but de mettre fin à la violence afin que celles-ci puissent vivre librement et pleinement partout dans la province.

Guidé par le CCFA et les partenaires autochtones, le cadre hiérarchise et défend les besoins des survivants et familles des femmes, filles et personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, et veille à trouver des solutions fondées sur les besoins et les perspectives autochtones.

Depuis l'annonce de la stratégie **Parcours vers la sécurité**, l'Ontario a mis en œuvre les principales promesses et initiatives du gouvernement dans les six domaines prioritaires ci-dessous. Le diagramme suivant donne un aperçu de ces six domaines ou voies prioritaires.

Aperçu des six voies et principes fondamentaux de la stratégie Parcours vers la sécurité de l'Ontario



Le rapport d'étape de cette année porte principalement sur les efforts intergouvernementaux menés par les Autochtones ou conçus pour répondre directement aux besoins urgents des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées.

Les initiatives présentées dans ce rapport témoignent de l'importance vitale de l'intégration des perspectives et de l'expertise autochtones et de la force des approches fondées sur les données, soulignant l'importance d'intégrer les principes mus par les Autochtones et la prise de décisions fondées sur des données probantes dans notre quête continue de justice, de guérison et de réconciliation.

En plus du soutien ferme et continu pour les initiatives menées par les Autochtones, les initiatives gouvernementales peuvent venir jouer un rôle important dans la résolution de problèmes urgents liés aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones assassinées et disparues en Ontario. Ce rapport explore les initiatives et les stratégies gouvernementales plus larges qui soutiennent les communautés autochtones dans l'ensemble des six voies d'accès.



Voie vers la sûreté et la sécurité

Le rapport de cette année présente deux programmes dirigés par des Autochtones : le Programme des agents de liaison pour la lutte contre la traite des personnes autochtones et le programme Kizhaay Anishinaabe Niin (« Je suis un homme bon »), ainsi que des initiatives financées par le Fonds pour les initiatives autochtones de lutte contre la traite des personnes. Ces initiatives donnent la priorité au leadership autochtone, à la prise en compte des enjeux touchant les femmes, filles et personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones assassinées et disparues, ainsi qu'aux approches fondées sur des données probantes qui favorisent la sécurité, la guérison et le bien-être au moyen de ressources de prévention et d'interventions ciblées.

Agents de liaison pour la lutte contre la traite des personnes autochtones - Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires)

Le programme des agents de liaison pour la lutte contre la traite des personnes autochtones est dispensé par l'Ontario Native Women's Association (ONWA) (association des femmes autochtones de l'Ontario) dans les régions où l'on signale une montée des cas de traite de personnes, soit Thunder Bay, Akwesasne, Ottawa, Fort Frances et Toronto. Le programme aide les communautés à renforcer leur disposition à lutter contre la traite et à venir en aide aux survivants autochtones victimes de traite des personnes.

Le programme est conçu, géré et offert par et pour les peuples autochtones. Il amplifie la voix des survivants et enracine leurs connaissances dans la culture afin de les aider à reprendre leur rôle de leaders en ce qui a trait à la sécurité de la communauté. Les agents de liaison utilisent des approches fondées sur la culture, les points forts et les traumatismes et répondent aux besoins des collectivités autochtones rurales, éloignées et accessibles uniquement par avion. Citons notamment la réponse aux tendances dans le secteur de l'extraction minière et des ressources et le risque accru de traite des personnes dans les communautés touchées. Le programme est non contraignant et reconnaît la complexité de la traite des personnes et l'autonomie des survivants et leur droit à l'autodétermination. Il est accessible

aux survivants de la traite de personnes, quel que soit leur âge ou leur statut, et s'adresse également aux personnes bispirituelles/transgenres.

Le programme continue de renforcer les capacités et de fournir des ressources aux organisations, aux prestataires de services et aux collectivités dans le cadre de la prévention de la traite des personnes. Des présentations communautaires ont été faites aux travailleurs de première ligne et aux organisations en insistant sur une approche intersectorielle; de la programmation communautaire à la santé, en passant par l'éducation et les systèmes judiciaires, afin d'équiper le personnel de première ligne et les organisations et de renforcer leurs compétences.

En outre, durant la pandémie de COVID-19, le programme a continué à soutenir le centre médical Mindimooyenh. Le programme a assuré les services d'information et de sensibilisation du personnel du centre médical et a veillé à accroître leur disposition à la formation sur les services d'aide aux survivants axés sur les points forts en raison de l'augmentation du nombre de femmes autochtones victimes de la traite pendant la pandémie.

Au cours de l'exercice 2021-2022, le programme a pris de l'expansion et comprend maintenant deux postes de soutien en santé mentale et en toxicomanie. Ces services permettront d'accroître la capacité du programme d'agents de liaison en procurant un soutien continu aux survivants, de meilleures dispositions et plus de ressources pour le personnel, les membres et les partenaires communautaires afin d'améliorer la sécurité des femmes autochtones. Au cours de l'exercice 2022-2023, ce programme s'est vu accorder un montant annuel de 700 000 dollars. Les rapports indiquent que 428 survivants ont reçu des services de soutien et que 2 231 personnes ont reçu une formation et de l'information et ont participé à des activités de sensibilisation. Au cours de l'exercice 2023-2024, le financement annuel de cette initiative augmentera de 300 000 dollars pour atteindre un total de 1 million de dollars.

En 2023-2024, les agents de liaison pour la lutte contre la traite des personnes autochtones continueront sur cette lancée en accomplissant ce qui suit :

- Augmenter dans les communautés autochtones la connaissance et la sensibilisation à la traite des personnes et aux services et soutiens connexes.
- Outiller les prestataires de services et les travailleurs de première ligne avec les connaissances, les compétences, les attitudes et les ressources nécessaires pour reconnaître et répondre aux besoins des survivants autochtones de la traite des personnes.
- Donner aux survivants autochtones de la traite des personnes un accès accru à des services et ressources de soutien adaptés à leur culture et tenant compte des traumatismes.
- Faire davantage connaître les services de santé mentale et d'aide à la toxicomanie pour soutenir les survivants autochtones de la traite des personnes.
- Rehausser les capacités parmi les agents de liaison pour la lutte contre la traite des personnes autochtones pour accroître la sensibilisation et les connaissances sur les traumatismes complexes et les effets à long terme de la traite des personnes.

Programme Kizhaay Anishinaabe Niin (Je suis un homme bon) de l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (fédération des centres d'accueil autochtones de l'Ontario) (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, ministère du Procureur général)

Le programme Kizhaay Anishinaabe Niin (une expression ojibwée se traduisant par « je suis un homme bon ») est une initiative d'action communautaire élaborée et mise en œuvre par l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC) pour lutter contre la violence dans les communautés autochtones et promouvoir le bien-être général de la communauté. Le programme vise à mobiliser les hommes et les jeunes autochtones à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles autochtones en améliorant leur compréhension de leurs rôles et responsabilités traditionnels dans la lutte contre la violence, la promotion de la résilience et la guérison des traumatismes.

Il s'agit d'un programme de guérison holistique qui comprend une campagne d'information publique et des programmes communautaires axés sur cinq thèmes principaux : l'estime de soi et l'identité, l'accompagnement social, l'éducation et la prévention, les solutions autres que l'intervention institutionnelle et la diversification de l'accès aux services. Le programme propose un curriculum de 12 semaines inspiré par la culture, des rencontres individuelles avec des pairs, de l'information et des activités de groupe.

En 2022-2023, le programme a servi 839 hommes et jeunes hommes, dont 405 ont été orientés par le système judiciaire, des sociétés d'aide à l'enfance et des centres d'accueil locaux. Parmi les participants, 713 ont reçu des services axés sur le client au sein de leur communauté.

L'OFIFC examine régulièrement les données sur les répercussions du programme et ajuste la programmation en fonction des commentaires directs reçus des utilisateurs, en assurant ainsi l'adaptabilité aux besoins des utilisateurs et de la communauté. Selon les résultats d'une évaluation, le programme Kizhaay Anishinaabe Niin a une influence considérable sur le changement des comportements et le bien-être général de ses utilisateurs directs des services, proposant des ressources pour lutter contre les comportements négatifs et intégrant des enseignements culturels sur les rôles traditionnels pour promouvoir des identités positives. Au moyen d'outils axés sur la culture, le programme non seulement stimule les identités saines, mais promeut aussi le bien-être de la communauté.

En 2023-2024, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires investit 2,3 millions de dollars dans le programme.

Fin 2022, le programme a été désigné comme programme de prévention de la violence conjugale pour Autochtones par le ministère du Procureur général et servira de solution de rechange pour les autochtones qui sont condamnés par le tribunal à suivre un programme éducatif ou de consultation sur la violence conjugale à partir de 2023-2024. En 2023-2024, de nouveaux résultats permettront d'observer la mesure dans laquelle le programme de prévention de la violence conjugale pour les Autochtones est utilisé.

« Je pense que le programme m'a beaucoup appris sur ce qui se passe dans ma vie. Les échanges avec les autres m'aident à résoudre mes problèmes et à apprendre à gérer la colère ou la violence familiale de manière traditionnelle. Le programme porte aussi sur les dépendances (ce qui a) aussi été d'une grande aide pour moi. Le programme « Je suis un homme bon » a eu et continue d'avoir un effet positif sur ma vie. »

– participant du programme Kizhaay Anishinaabe Niin

Le Fonds pour les initiatives autochtones de lutte contre la traite des personnes – Stratégie de lutte contre la traite des personnes (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires)

L'Ontario affiche le plus grand nombre total d'incidents de traite de personnes déclarés par les services de police au Canada et possède l'un des taux d'incidents signalés les plus élevés (2,3 pour 100 000 habitants)². En guise de réponse, l'Ontario continue de mettre en œuvre sa [stratégie quinquennale de lutte contre la traite des personnes \(2020-2025\)](#).

En 2022-2023 (deuxième année), les efforts portaient principalement sur la mise en œuvre de l'investissement promis de 96 millions de dollars sur cinq ans (2020-2025) dans des services aux survivants. On compte notamment un investissement sur cinq ans (2020-2025) d'un montant maximal de 46 millions de dollars dans le cadre du Fonds de soutien communautaire à la lutte contre la traite des personnes et du Fonds pour les initiatives autochtones de services communautaires. Le Fonds pour les initiatives autochtones donne la priorité aux projets conçus et menés par des Autochtones et des survivants, qui tiennent compte des spécificités culturelles et qui fournissent des services et soutiens directs (y compris des services de prévention et d'intervention) aux enfants et aux jeunes qui ont été victimes d'exploitation sexuelle.

Le Fonds pour les initiatives autochtones de lutte contre la traite des personnes est conçu pour les survivants autochtones ainsi que les enfants et les jeunes qui ont été exploités sexuellement :

- Unités mobiles d'intervention en cas de crise, par exemple :
 - **L'Ontario Native Women's Association** gère une équipe d'intervention auprès des jeunes composée de travailleurs spécialisés et de mentors ayant vécu une expérience de traite des personnes. Cette équipe mène des interventions précoces et rapides, fait du travail de rue et offre un service d'aiguillage dans dix collectivités de la province (notamment Kenora, Sioux Lookout, Thunder Bay et Timmins) auprès des jeunes qui ont été victimes d'exploitation sexuelle. Depuis 2020-2021, 268 jeunes ont bénéficié de ce programme.
- Services directs pour les enfants et les jeunes, par exemple :
 - **Giishkaandago'ikwe Health Services (anciennement Fort Frances Tribal Health)** : Services de prévention, d'intervention et suivi pour les enfants et les jeunes (âgés de 12 ans et plus), dont le suivi et l'intégration dans la communauté. Depuis 2020-2021, 65 enfants et jeunes ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de ce programme.
- Autres services adaptés à la culture, par exemple :
 - **Minwaashin Lodge** : Consultation, enseignements et cérémonies culturelles, service d'orientation, formation à l'emploi et travail de rue. Les aînés intègrent le savoir autochtone dans les programmes et les services. Depuis 2020-2021, plus de 3 000 personnes ont bénéficié du programme.
 - **Ganohkwasra** (Six Nations de la rivière Grand) : Services de protection et d'intervention précoce, dont un programme d'hébergement de deux ans pour les jeunes, des retraites pour les jeunes et des consultations individuelles et de groupe adaptés à la culture pour les survivants autochtones de la traite des personnes et les jeunes qui ont été exploités sexuellement. Depuis 2020-2021, 125 personnes ont bénéficié de ce programme.

Une formation intensive de six jours sur la lutte contre la traite des personnes, *Understanding and Working with Sexually Exploited Youth*, est toujours donnée aux professionnels de première ligne. Une journée entière de formation est animée par une survivante autochtone de la traite des personnes et est consacrée aux compétences culturelles autochtones, qui

met l'accent sur les facteurs historiques et contemporains contribuant à la traite des personnes autochtones. À l'été 2023, environ 600 professionnels de première ligne avaient suivi la formation; ils sont maintenant en mesure d'utiliser l'outil d'évaluation des risques des jeunes victimes d'exploitation sexuelle pour répertorier les jeunes à risque pour le trafic sexuel.

Autres initiatives gouvernementales pour la transformation du système

Programme d'intervention rapide+ auprès des victimes (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, ministère du Procureur général)

Le Programme d'intervention rapide+ auprès des victimes (PIRV+) vient en aide aux victimes directes, aux membres de la famille immédiate et aux témoins immédiatement après la perpétration d'un crime violent. Ce programme permet de leur fournir un soutien à court terme afin qu'ils soient en mesure d'assumer les dépenses essentielles pour atténuer les répercussions du crime, augmenter leur sécurité et répondre à leurs besoins pratiques immédiats découlant de la perpétration du crime.

On compte 54 prestataires de services dans la province qui assurent la prestation du programme, dont cinq sont autochtones.

Conseil tribal Mushkegowuk

Le personnel du service aux victimes autochtones Mushkegowuk fournit toujours un soutien et des services dans le cadre du programme du PIRV+ aux quatre Premières Nations de la côte membres du Conseil Mushkegowuk : Moose Cree, Fort Albany, Kashechewan et Attawapiskat.

Matawa First Nations Management

Le programme de services aux victimes autochtones du Conseil tribal de Matawa First Nations Management fait partie intégrante de la mise en œuvre du programme PIRV+ dans les neuf Premières Nations membres : Aroland, Première Nation no 58 de Longlac, Ginoogaming, Constance Lake, Marten Falls, Neskantaga,

Nibinamik, Eabametoong et Webequie, ainsi que les membres de la communauté qui résident dans la ville de Thunder Bay

Six Nations de la rivière Grand

Les Six Nations de la rivière Grand continuent d'offrir des services de proximité et de soutien aux membres de la communauté du territoire des Six Nations de la rivière Grand et des régions avoisinantes.

Conseil tribal Nokiiwin

Le programme de services aux victimes autochtones du Conseil tribal Nokiiwin offre un soutien et des services à ses cinq Premières Nations membres : Animbiigo Zaag'i'igan Anishinaabek (Ojibwés du lac Nipigon), Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (Rocky Bay), Bingwi Neyaashi Anishinaabek (Sand Point First), Netmizaaggamig Nishnaabeg (Pic Mobert) et Fort William.

Nishnawbe-Aski Legal Services Corporation

Le personnel des services juridiques de Nishnawbe-Aski responsable de la liaison avec les victimes et les témoins est chargé d'aider les membres des 49 communautés des Premières Nations membres de la Nation Nishnawbe-Aski à accéder aux services et au soutien offerts dans le cadre du PIRV+.

Ces cinq prestataires de services autochtones fournissent des services du PIRV+ dans le cadre de leur programme de services aux victimes. Ces programmes offrent aux victimes autochtones un soutien adapté à leur culture et qui tient compte des traumatismes. Le personnel de liaison avec les victimes et les témoins veille à ce que les personnes connaissent les services offerts dans le cadre du PIRV+ et les aide à soumettre une demande, de sorte qu'elles aient accès au service de guérison et à d'autres nécessités à la suite d'un acte criminel.

Les organisations de services aux victimes autochtones fournissent des services d'aide spécialement conçus pour les survivants autochtones de la traite des personnes et prennent en compte des facteurs tels que les barrières linguistiques et culturelles et l'éloignement géographique des communautés.

En tant que prestataires du PIRV+, ces cinq organismes autochtones aident

les survivants de la traite des personnes en leur garantissant l'accès à un soutien accru pour les nécessités de la vie, un hébergement sûr et les déplacements.

Les survivants autochtones de la traite des personnes participant à des procédures judiciaires peuvent également bénéficier d'un soutien grâce au Fonds d'aide aux victimes vulnérables et à leurs familles de l'Ontario.

En 2022-2023, l'investissement pour le PIRV+ atteignait 12,5 millions de dollars.

Programme d'appui transitoire et de soutien au logement (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires)

Le Programme d'appui transitoire et de soutien au logement (PATSL) permet aux survivants de trouver, d'obtenir et de conserver un logement sûr et sécurisé et les met en relation avec des services adaptés sur les plans social et culturel dans leur communauté. Le budget de 2021 prévoyait une bonification de 18,5 millions de dollars sur trois ans afin d'aider les victimes de violence familiale et de traite des personnes à trouver et à conserver un logement et à faire la transition vers l'indépendance. En 2021-2022, environ 18 890 personnes ont bénéficié de services assurés par 121 prestataires dans toute la province. Grâce à ce programme, les survivantes et survivants autochtones de la violence familiale et de la traite des personnes, y compris les survivantes qui ont recours aux refuges pour femmes victimes de violence dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci, recevront de l'aide pour accéder à des services de logement et à s'y retrouver dans un modèle complet adapté à leur culture. Les services couvrent la planification de la sécurité, la consultation, la santé et le bien-être, l'aide sociale, l'éducation, les services de garde et les services juridiques.

Fonds d'aide aux initiatives ciblées pour les Autochtones (ministère des Collèges et Universités)

Le Fonds d'aide aux initiatives ciblées pour les Autochtones (FAICA) finance des projets novateurs qui favorisent l'accès et la réussite des Autochtones qui font des études postsecondaires ou suivent une formation. Les domaines prioritaires comprennent le soutien aux femmes autochtones dans les

études postsecondaires et le soutien aux apprenants autochtones dans leur transition des études secondaires aux études postsecondaires et des études postsecondaires au marché du travail.

En 2020-2021 et 2021-2022, cette initiative a financé 20 projets avec des organisations autochtones, des instituts autochtones, des collèges et des universités. Sept autres projets ont été financés en 2022-2023. Trois de ces projets sont spécifiquement axés sur l'accès et le soutien des femmes autochtones aux études postsecondaires.

Faciliter l'accès aux transports (ministère des Transports)

Le Fonds pour les initiatives autochtones relatives aux transports (FIAT) est un programme de financement sur demande pour aider les communautés et les organisations autochtones de l'Ontario à faire avancer les projets de transport publics locaux qui favorisent le développement économique, la mobilité et la sécurité.

L'un des trois thèmes axés sur les transports pour 2022-2023 est le bien-être des communautés et la sécurité des transports, ainsi que les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et la lutte contre la traite des personnes.

En 2022-2023, un peu plus de 350 000 dollars ont été octroyés aux communautés et organisations autochtones pour financer de nouveaux projets dans le cadre du Fonds pour les initiatives autochtones relatives aux transports, notamment :

- Un total de 29 995 dollars pour une initiative visant à aider les jeunes autochtones à obtenir leur permis de conduire en couvrant les frais de cours de conduite et d'examen, les renouvellements de permis et la location de véhicules pour l'examen de conduite.
- Un total de 57 960 dollars pour un programme de transport destiné à aider les personnes âgées autochtones vivant en milieu urbain à se rendre à des rendez-vous médicaux, à participer à des activités sociales et à accéder à d'autres services.
- Un total de 63 000 dollars pour une application de transport sur demande permettant aux membres des communautés autochtones, en particulier les plus vulnérables, d'utiliser un service de transport public local leur garantissant l'accès aux services essentiels.

Efforts/Initiatives de lutte contre la traite des personnes dans le secteur des transports (ministère des Transports)

Les femmes et les filles autochtones courent un risque accru d'être la cible de trafiquants et représentent un nombre disproportionné de victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle au Canada. Les initiatives dans le secteur des transports comprennent une formation à la lutte contre la traite des personnes pour le personnel du ministère des Transports (MTO), y compris le personnel de première ligne des aéroports dans les régions éloignées. La formation dispensée au personnel des aéroports dans les régions éloignées portait sur la traite des personnes au Canada et dans le nord de l'Ontario, en particulier sur les signes à surveiller et sur l'implication du secteur des transports.

Des autocollants portant le numéro d'appel d'urgence sur la traite des personnes ont été conçus en collaboration avec les organismes du MTO (Metrolinx et la Commission de transport Ontario Northland) pour être apposés sur leurs véhicules et dans les gares, en plus du soutien continu apporté par les organismes à d'autres initiatives de lutte contre la traite des personnes. L'Ontario a également collaboré avec ses organismes (Metrolinx et la Commission de transport Ontario Northland) pour soutenir les efforts visant à sensibiliser le personnel de première ligne aux signes de la traite des personnes. En outre, les agents d'exécution des règlements de la route du MTO participent à la campagne annuelle de sensibilisation à la traite des personnes de la Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA), qui consiste à fournir des documents de sensibilisation aux conducteurs lors des inspections quotidiennes.

Programme de subventions pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones (ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme)

De 2021 à 2023, le Programme pilote de subventions pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones de l'Ontario a aidé 23 entrepreneurs autochtones à faire évoluer et croître leurs entreprises en leur donnant accès à une formation au développement des entreprises, à des services

d'accompagnement adaptés à la culture et à 10 000 dollars de subventions. De ces entreprises, 16 sont détenues et gérées par des femmes autochtones. En plus d'aider les femmes autochtones entrepreneurs à assurer leur sécurité financière, le Programme a contribué à l'expansion et à la croissance d'entreprises autochtones axées sur l'éducation et le renforcement de l'identité autochtone. and grow Indigenous businesses that focus on education and empowering Indigenous identity.

Subvention de l'Ontario pour les mesures de sécurité des organismes confessionnels et culturels contre les crimes haineux (ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme)

En 2022-2023, cette subvention allant jusqu'à 10 000 dollars a permis aux organismes et aux communautés confessionnelles, culturelles, 2SLGBTQQIA+ et autochtones admissibles de mieux protéger et de sécuriser leurs installations contre les agressions haineuses, les graffitis, le vandalisme ou d'autres dommages. Ce financement a permis aux bénéficiaires autochtones de renforcer la sécurité physique et d'offrir un espace sécurisé à leurs communautés pour qu'elles puissent se réunir et répondre à leurs besoins sociaux, spirituels, mentaux et physiques.

Programme de subventions pour des collectivités sûres et dynamiques (ministère du Solliciteur général)

Le ministère du Solliciteur général soutient les organismes communautaires à but non lucratif et les chefs et conseils de bande des Premières Nations en investissant environ 1,5 million de dollars sur deux ans (2022-2023 et 2023-2024) dans le Programme de subventions pour des collectivités sûres et dynamiques afin de financer des projets locaux qui améliorent la sécurité et le bien-être de la communauté.

Les projets autochtones suivants sont financés par ce programme :

- **Whitefish River – Safer, Vital Community: Preventing Cybercrime through Community Partnership (Whitefish River, une communauté sûre et dynamique : prévention des cybercrimes grâce aux partenariats communautaires)**

Le financement est utilisé à des fins de sensibilisation, d'éducation et de documentation sur la cybercriminalité destinées aux membres de

la communauté de la Première Nation Whitefish River. On y propose notamment des ateliers et des événements communautaires visant à accroître le soutien aux membres de la communauté qui sont plus vulnérables à la cybercriminalité, à informer sur les méthodes de prévention et de signalement de la cybercriminalité, et à aider ceux qui ont pu être affectés par la cybercriminalité à guérir.

- **Kenora Chiefs Advisory - Kenora Makwa Patrol**

Le projet permettra aux gens de partager leurs propres histoires et de dialoguer avec les fournisseurs de services locaux et les forces de l'ordre. Le projet vise à traiter des discours haineux sur les médias sociaux et à y remédier par des histoires vécues et une compréhension des effets du racisme systémique et structurel.

Voie vers la culture

L'Ontario participe activement à une série d'initiatives dans le cadre de la voie vers la culture pour restaurer, se rapprocher et revitaliser les langues, les cultures et les identités autochtones. Les actions entreprises sont destinées à promouvoir l'éducation et à favoriser un fort sentiment d'appartenance culturelle en recourant à des stratégies locales, communautaires et centrées sur les jeunes.

Le rapport d'étape de cette année met en avant-scène le Programme des camps culturels pour les jeunes qui a un franc succès. Ce programme est un bon exemple de la volonté de soutenir la prochaine génération en offrant des expériences enrichissantes qui renforcent les liens culturels, responsabilisent les jeunes et contribuent à la préservation des traditions et des savoirs autochtones.

Programme de camps culturels pour les jeunes (ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport)

Il s'agit d'un programme communautaire qui donne aux jeunes et aux jeunes adultes autochtones les moyens de devenir les prochains exemples à suivre dans leur communauté.

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport accorde 2,5 millions de dollars par année à un maximum de 11 organisations et collectivités autochtones pour financer des programmes culturels qui permettent aux jeunes autochtones de mieux comprendre les savoirs et les langues traditionnelles et de développer des compétences en matière de leadership dans le cadre d'activités pratiques et axées sur la terre.

Les camps culturels aident les jeunes et les jeunes adultes autochtones à se rapprocher de leur culture, à apprendre des gardiens du savoir et des aînés de leur communauté, à renforcer leur résilience et à développer une meilleure perception d'eux-mêmes et de l'avenir.

Les partenaires financés pour la mise en œuvre du programme sont Indigenous Sport & Wellness Ontario, Métis Nation of Ontario, l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres, les organisations politiques territoriales des Premières Nations et deux Premières Nations indépendantes.

De 2017-2018 à 2021-2022, 28 000 jeunes et leurs familles ont participé à plus de 1 100 activités dans toute la province, allant d'ateliers linguistiques et de tambours, de chants et de danses traditionnels à des randonnées de guérison, en passant par la récolte, la chasse et le piégeage.



« Avant de participer à ces camps, je ne connaissais rien de ma culture. Maintenant, je ressens un respect et une fierté à chaque fois que je mentionne que je suis métisse. J'ai acquis une grande confiance en moi grâce à ces camps et à la communauté qu'il s'y crée. »

– Participant à un camp (Métis Nation of Ontario)

« Nos enfants ont besoin de cela [...] pour connaître et comprendre d'où ils viennent, afin de pouvoir marcher la tête haute et d'utiliser tout leur potentiel pour faire quelque chose de leur vie. »

– Responsable du programme Standing Bear Youth Leadership, école secondaire Wallaceburg High School (Indigenous Sport & Wellness Ontario)

Autres initiatives gouvernementales pour la transformation du système

Promotion de la sécurité et de la réussite des jeunes 2SLGBTQQIA+ autochtones (ministère de l'Éducation)

L'Ontario Native Women's Association (ONWA) continue de recevoir des fonds pour promouvoir la sécurité et la réussite des jeunes autochtones 2SLGBTQQIA+. Cette initiative mise sur le mentorat, le leadership et l'éducation des jeunes autochtones 2SLGBTQQIA+, afin de favoriser l'estime et l'acceptation de soi et la réussite scolaire. Elle comprend également une formation et des ressources pour les parents, les prestataires de soins et les parents de famille d'accueil; elles traitent des réalités 2SLGBTQQIA+ autochtones, en mettant l'accent sur les obstacles à la sécurité de ces jeunes.

Programme des accompagnateurs des Autochtones pour l'obtention du diplôme (ministère de l'Éducation)

Le programme des accompagnateurs des Autochtones pour l'obtention du diplôme a pour objet le bien-être et la réussite des élèves autochtones de la 7e à la 12e année tout au long de l'année, dans le but ultime de les aider à obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario et à faire la transition vers les études universitaires ou collégiales, la formation ou le marché du travail. En 2023-2024, le Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) a atteint plus de 4,8 millions de dollars pour soutenir les élèves de niveau d'études intermédiaires et secondaires dans le cadre d'un programme de 12 mois. Le FPP de 2023-2024 permet d'assurer les services de 34 accompagnateurs dans 25 conseils scolaires.

Révisions du programme d'études sociales axées sur les Autochtones, de la 1re à la 3e année (ministère de l'Éducation)

En collaboration avec des partenaires autochtones dans le cadre d'un processus de développement collaboratif, la province a récemment publié des mises à jour du programme d'études sociales, de la première à la troisième année, afin d'introduire un apprentissage obligatoire axé sur les Autochtones. Ces mesures seront mises en œuvre à partir de septembre

2023. Ces mises à jour du programme d'études renforcent l'apprentissage sur les pensionnats autochtones et favoriseront une meilleure compréhension des contributions des individus, des communautés et des Premières Nations, des Métis et des Inuits à notre province et à notre pays, tout en enseignant leur histoire et leurs cultures. Ces révisions complètent l'apprentissage obligatoire déjà introduit dans les études sociales de la 4e à la 6e année, dans le programme d'histoire de 7e, 8e et 10e année, introduit en 2018. En outre, le ministère de l'Éducation a intégré davantage de contenu obligatoire sur les perspectives et des contributions des individus et des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans les révisions récentes des programmes d'études, y compris le programme de sciences et de technologie au niveau élémentaire, le cours de sciences de 9e année, le cours Civisme et citoyenneté de 10e année, le programme de langues au niveau élémentaire et le cours d'anglais de 9e année.

Voie vers la santé et le bien-être

La voie vers la santé et le bien-être dans le cadre de la stratégie de l'Ontario prend la forme d'une approche holistique, reconnaissant l'interconnexion inhérente de la sécurité, de la santé et de la culture. Les initiatives de cette voie tiennent compte du fait que la promotion de pratiques de guérison adaptées aux cultures est essentielle pour renforcer les personnes, les familles et les communautés en favorisant des relations constructives et en améliorant le sentiment d'appartenance à la communauté. Dans le rapport d'étape de cette année, nous présentons l'excellent programme pour le bien-être des familles. Ce programme illustre notre engagement à soutenir le bien-être général des personnes et des familles autochtones en offrant des ressources, des services et des systèmes de soutien adaptés aux cultures qui favorisent des relations saines, la résilience et la guérison holistique.

Le programme pour le bien-être des familles (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires)

Le programme pour le bien-être des familles est un investissement clé dans le cadre de la Stratégie ontarienne pour les enfants et les jeunes autochtones. Il a été élaboré en collaboration avec des partenaires autochtones afin d'aider les communautés autochtones à déterminer elles-mêmes la meilleure façon de diriger et de fournir des programmes et des services holistiques qui répondent aux besoins uniques de leurs collectivités locales. Les objectifs à long terme du programme sont les suivants :

- Mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones.
- Réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge par les services de bien-être de l'enfance et les services de justice pour la jeunesse.
- Améliorer la santé et le bien-être global des communautés autochtones.

Les services et la programmation du Programme proposent des enseignements et des cérémonies traditionnels axés sur la terre, des consultations tenant compte des traumatismes, un service d'aide aux toxicomanes, des espaces de confiance et la coordination des services. Ces services et programmes aident les enfants, les jeunes et leurs familles à guérir et à se remettre des effets de la violence et des traumatismes

intergénérationnels, à réduire la violence et à remédier à la surreprésentation des enfants et des jeunes autochtones dans les systèmes de bien-être de l'enfance et de justice pour la jeunesse. Les objectifs et la conception du programme répondent à la fois aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et aux appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones assassinées et disparues.

Par l'intermédiaire du programme pour le bien-être des familles, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires fournit plus de 35 millions de dollars par an à 35 partenaires qui mettent en œuvre des programmes dans plus de 200 bureaux de prestation partout dans la province, en aidant les collectivités autochtones de l'Ontario à mettre au point et à fournir des mesures de soutien et des services qui répondent le mieux aux besoins et aux priorités uniques de leurs communautés.

En 2021-2022, le programme a prêté assistance à 84 000 clients et membres de communautés autochtones dans toute la province sous forme de plus de 42 000 mesures de soutien et services aux enfants, jeunes et adultes autochtones, dont environ 25 500 séances de consultation individuelles, 4 800 séances de consultation aux familles, 6 900 séances de groupe et 5 500 événements communautaires.

« Le programme [pour le bien-être des familles] a fait renaître les anciennes façons de prendre soin les uns des autres. Nous étions si éloignés les uns des autres avant, maintenant nous avons une communauté. Tout cela grâce au programme. »

– Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek



Autres initiatives gouvernementales pour la transformation du système

Équipe d'intervention auprès des enfants à risque d'exploitation (INTERE) (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, ministère des Affaires autochtones, ministère du Solliciteur général)

Le 30 juillet 2021, deux équipes INTERE ont été formées à des fins d'essais dans la ville de Toronto et la région de Durham.

Les équipes INTERE sont formées d'agents de police jumelés à des préposés de la protection de l'enfance et à des agents de liaison autochtones afin de repérer, de localiser et d'aborder les enfants et les jeunes qui sont plus vulnérables à la traite à des fins d'exploitation sexuelle, de les mettre en relation avec des services communautaires adaptés à leur culture, et de tenir les contrevenants responsables de leurs actes.

L'équipe INTERE de Toronto est un partenariat entre le service de police de Toronto, la société d'aide à l'enfance de Toronto et les services à l'enfance et à la famille autochtone de Toronto.

L'équipe INTERE de Durham est un partenariat entre le service de police régional de Durham, la société d'aide à l'enfance de Durham et les services à l'enfance et à la famille de Dnaagdawenmag Binnoojiiyag.

Stratégie ontarienne pour les enfants et les jeunes autochtones (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires)

La Stratégie ontarienne pour les enfants et les jeunes autochtones (SOEJA), élaborée en collaboration avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, est une approche pangouvernementale visant à améliorer la situation des enfants et des jeunes autochtones, ainsi que de leurs familles. Elle est ancrée dans des programmes holistiques, préventifs et culturels, conçus et mis en œuvre par et pour les peuples autochtones. L'Ontario continue de mettre en œuvre la SOEJA selon une approche autochtone distincte dans le cadre de la Stratégie de reconception des

services de bien-être de l'enfance (RSBE) du gouvernement, comme il a été annoncé en juillet 2020. L'Ontario est en train de transformer son système de services à l'enfance et à la famille en un système dirigé par la communauté et fondé sur la prévention. Il s'agit notamment de continuer le programme pour le bien-être des familles dans toute la province et de mettre en place des modèles de services à l'enfance et à la famille conçus et dirigés par des Autochtones, y compris ceux qui sont régis par des lois autochtones.

Désignation de Niijaansinaanik Child and Family Services en tant que société autochtone d'aide à l'enfance (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires)

En avril 2021, Niijaansinaanik Child and Family Services (NCFS) a été désigné comme société d'aide à l'enfance, fournissant des services adaptés aux cultures des communautés des Premières Nations de Magnetawan, Wasauksing, Shawanaga, Henvey Inlet, Dokis et Wahnapiatae. Le NCFS fournit des services de protection de l'enfance aux Premières Nations susmentionnées dans le district du Nipissing, à Parry Sound et dans la ville du Grand Sudbury. Niijaansinaanik Child and Family Services est la 13^e société autochtone désignée en Ontario.

Soutenir la mise en œuvre de modèles de services à l'enfance et à la famille dirigés par des Autochtones, y compris ceux qui sont régis par les lois autochtones (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires)

Le ministère collabore avec les représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs propres modèles de services à l'enfance et à la famille, y compris ceux régis par les lois autochtones. Ce travail peut prendre différentes formes selon la communauté. Par exemple :

- Les communautés qui cherchent à exercer leur juridiction et à mettre en œuvre des lois visant le bien-être des enfants, notamment au moyen de la législation fédérale sur les services à l'enfance et à la famille autochtones;
- Développer des modèles de services uniques qui fonctionnent dans le cadre du système provincial.

La *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* (Loi fédérale) est une loi fédérale qui énonce des principes applicables à l'échelle nationale relatifs à la prestation de services aux enfants et aux familles autochtones et affirme le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale lequel comprend la compétence en matière de services à l'enfance et à la famille. La Loi fédérale prévoit également la possibilité pour les lois autochtones d'acquérir force de loi fédérale.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi fédérale, l'Ontario a travaillé en collaboration avec le gouvernement fédéral pour établir des accords de coordination avec deux Premières Nations.

- En effet, le Code de soins conformes aux traditions des Nations autonomes de Wabaseemoong est entré en vigueur le 8 janvier 2021.
- Kitchenuhmaykoosib Inninuwug Dibenjikewin Onaakonikewin (KIDO), la loi sur les services à l'enfance et à la famille de la Première Nation Kitchenuhmaykoosib Inninuwug est entrée en vigueur le 1er avril 2023.

Stratégie de reconception des services de bien-être de l'enfance (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires)

L'un des principaux objectifs de la [Stratégie de reconception des services de bien-être de l'enfance](#) (Stratégie de RSBE) est de s'attaquer aux disproportions et aux disparités de résultats dans le domaine de la protection de l'enfance.

Pour répondre aux besoins particuliers des enfants, des jeunes et des familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, le ministère adopte une approche autochtone distincte de la réforme du secteur de la santé, guidée par la Stratégie ontarienne pour les enfants et les jeunes autochtones (SOEJA), une stratégie élaborée conjointement qui répond aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et aux appels à la justice du Rapport final sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Le MDESC a entrepris un certain nombre d'initiatives prioritaires à l'appui de cet objectif, notamment en favorisant l'accès à des mesures de soutien et à des services qui intègrent les cultures, les héritages et les traditions

autochtones afin d'améliorer les perspectives et les résultats pour les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

En mars 2022, l'Assemblée législative a modifié la Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (LSEJF); une fois entrées en vigueur, les modifications visent à :

- Améliorer l'accès aux soins conformes aux traditions, qui aident les enfants et les jeunes à garder un lien avec leur culture et leurs traditions;
- Créer des « cercles de personnes de soutien »;
- Améliorer l'accès à des services complémentaires;
- Renforcer le rôle des fournisseurs de service autochtones axés sur la prévention.

Le ministère a récemment achevé une série de consultations avec des parties prenantes autochtones, notamment des représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, des prestataires de services aux Autochtones et des sociétés d'aide à l'enfance, afin d'élaborer les règlements nécessaires à l'entrée en vigueur des nouvelles mesures axées sur la prévention. D'autres consultations visant à rendre opérationnelles les modifications de la LSEJF devraient se poursuivre, notamment en ce qui concerne les soins conformes aux traditions.

Nouveaux investissements pour les services de placement chez un proche (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires)

Généralement, les enfants et les jeunes se portent mieux lorsqu'ils sont pris en charge par la famille élargie^{3,4,5}. Dans le cadre d'un placement chez un proche, un enfant est placé chez un membre de sa famille ou de sa communauté avec l'accord de son parent ou de la personne qui s'en occupe, avec l'accord d'un enfant âgé de 16 ans ou 17 ans, en vertu d'une ordonnance de supervision rendue par le tribunal, ou au cours de la procédure de demande d'une ordonnance de garde légale rendue par le tribunal. Ces placements peuvent également être plus adaptés à la culture des enfants autochtones que le placement dans un autre milieu d'accueil. Depuis 2021-2022, le ministère a bonifié l'aide aux services de placement chez un proche

grâce à un financement de démarrage (pouvant atteindre 1 000 dollars par placement) pour aider à couvrir des coûts tels que le mobilier et les modifications du domicile, et un financement épisodique (pouvant atteindre 1 000 dollars par an⁶) pour aider à répondre aux besoins personnels de l'enfant tels que les vêtements, les effets scolaires et les loisirs. Les sociétés d'aide à l'enfance peuvent également offrir de l'aide supplémentaire aux familles en plus de ces montants.



Voie vers la justice

Nous rendons hommage aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQIA autochtones disparues et assassinées en reconnaissant qu'il est impératif de rétablir les relations, de favoriser les changements structurels et de rebâtir la confiance entre les peuples autochtones et le système de justice. Les initiatives menées dans le cadre de cette voie démontrent la nécessité d'interventions ciblant spécifiquement la surreprésentation des femmes autochtones dans le système judiciaire.

En outre, ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une transformation de l'ensemble du système en tenant compte des perspectives autochtones. Dans le rapport d'étape de cette année, nous mettons en lumière deux initiatives importantes : l'initiative des intervenants sociaux pour les services de police des Premières Nations et l'initiative de soutien aux enquêteurs spécialisés et aux survivants à l'intention des services de police des Premières Nations. Ces programmes permettent de relever les défis particuliers auxquels sont confrontées les communautés autochtones en favorisant des pratiques judiciaires adaptées aux cultures et en apportant un soutien crucial aux survivants, aux enquêteurs et aux services de police des Premières Nations.

Intervenants sociaux pour les services de police des Premières Nations (ministère du Solliciteur général)

Pour répondre au besoin de services de soutien holistique tenant compte des traumatismes et de services intégrés dans les communautés autochtones, l'Ontario continue de financer les services de police des Premières Nations pour qu'ils emploient des intervenants sociaux. Les intervenants sociaux sont des coordonnateurs civils qui aident les victimes et les personnes vulnérables en établissant des partenariats avec des organismes de services et de soutien communautaires dans des domaines requérant une attention particulière (p. ex., santé mentale, toxicomanie, itinérance, etc.). Ces intervenants facilitent l'accès préventif et précoce aux services de sécurité et de bien-être de la communauté qui peuvent détourner les personnes vulnérables des cycles d'incarcération ou de victimisation.

Pour financer ce travail, la province investit près de 15,2 millions de dollars sur trois ans (2021-2022 à 2023-2024) par l'entremise du programme de subventions du Fonds de commémoration des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, qui finance à la fois l'initiative de mesures de soutien spécialisé pour les enquêtes et les survivants et celle des intervenants sociaux pour les services de police des Premières Nations. Pour permettre aux bénéficiaires de s'adapter aux diverses situations et d'être efficaces, les fonds peuvent être transférés entre ces deux initiatives, en fonction des besoins de la communauté.

Dans le cadre de cette initiative, le ministère du Solliciteur général a investi environ 1,6 million de dollars pour chacune des années 2021-2022 et 2022-2023 afin d'aider les services de police des Premières Nations à embaucher des intervenants sociaux. Depuis le lancement de l'initiative, au moins six services de police des Premières Nations ont recruté et intégré des intervenants sociaux qui renforcent les capacités des services de police et soutiennent et coordonnent l'accès à d'importants services intégrés par l'entremise de partenariats communautaires. Ces intervenants sociaux continueront à travailler en étroite collaboration avec les aînés, les partenaires de la police et les organismes communautaires afin d'établir des indicateurs de risque, de trouver des ressources disponibles et de développer des voies d'orientation efficaces pour les victimes et les personnes vulnérables.

Le ministère du Solliciteur général administre la troisième année de financement de cette initiative pour l'exercice 2023-2024, avec un investissement de plus de 1,6 million de dollars.

Soutien aux enquêteurs spécialités et aux survivants à l'intention des services de police des Premières Nations (ministère du Solliciteur général)

L'Ontario continue d'investir dans les services de police des Premières Nations pour qu'ils puissent fournir des services d'enquête spécialisés dans les cas de mauvais traitements (y compris les enquêtes sur la violence conjugale, les agressions sexuelles et la traite des personnes). Ces mesures de soutien spécialisé ont pour but d'offrir des services d'enquêtes policières qui tiennent compte des traumatismes et sont adaptés à la culture afin de mieux répondre aux besoins des femmes et filles autochtones vulnérables.

Après un investissement de près de 3,4 millions de dollars pour financer le soutien aux enquêteurs spécialisés et aux survivants en 2021-2022, le ministère a investi un peu plus de 3,4 millions de dollars en 2022-2023 pour continuer à soutenir cette initiative des services de police des Premières Nations.

Depuis le lancement initial, les services de police des Premières Nations s'efforcent de recruter du personnel spécialisé et de veiller à ce qu'il soit formé et dispose des ressources nécessaires pour remplir des fonctions spécialisées en rapport avec les cas de mauvais traitements. À ce jour, ces efforts ont permis d'offrir des services de police spécialisés et axés sur les victimes dans le cadre de plus de 3 600 appels de service touchant les populations vulnérables. Au moins 87 partenariats communautaires ont également été établis et solidifiés par les services de police pour offrir un processus d'enquête qui tient compte des traumatismes et qui est adapté aux cultures et pour réduire le risque de victimisation.

Le ministère du Solliciteur général administre la troisième année de financement de cette initiative pour l'exercice 2023-2024, avec un investissement de plus de 3,5 millions de dollars.

Autres initiatives gouvernementales pour la transformation du système

Remédier à la surreprésentation des jeunes autochtones dans le système judiciaire au moyen de programmes et de services communautaires adaptés aux cultures (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires)

Programme de prévention de la violence fondée sur le sexe

En 2022-2023, l'Ontario a continué d'offrir des programmes de prévention et d'intervention en matière de violence sexiste aux jeunes hommes qui ont commis ou risquent de commettre des actes de violence fondée sur le sexe.

Springboard Services et Nishnawbe-Aski Legal Services Corporation proposent aux communautés de la Nation Nishnawbe-Aski (NAN) des programmes ciblés sur la violence sexiste à l'intention des jeunes autochtones. Le programme s'appuie sur les sept enseignements des grands-pères pour aider les jeunes à évoluer vers un cadre de guérison et d'harmonie.

En 2022-2023, 59 jeunes autochtones ont bénéficié du programme et l'ont terminé avec succès. La province s'est engagée à fournir un financement continu au-delà de 2022-2023 pour soutenir la mise en œuvre du programme de prévention de la violence sexiste *Moving Towards Harmony* (retrouver l'harmonie).

Initiatives de prévention de la Commission de vérité et réconciliation (CVR)

Grâce aux initiatives de prévention en matière de justice pour la jeunesse prise à la suite des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, l'Ontario continue d'établir des relations avec les communautés des Premières Nations en répondant aux priorités et aux besoins qu'elles ont elles-mêmes déterminés dans le cadre d'initiatives à caractère préventif pour les enfants, les jeunes et les familles autochtones, et en s'attaquant aux problèmes de la surreprésentation des jeunes autochtones dans le système de justice pour la jeunesse.

En 2022-2023, l'Ontario a établi un partenariat avec quatre communautés des Premières Nations pour soutenir les initiatives de prévention menées par celles-ci. Au total, 675 000 dollars ont été alloués aux communautés pour soutenir une série d'initiatives axées sur la prévention, notamment des activités liées à la terre, des sports, des activités physiques et des loisirs, ainsi qu'un fonds de crises pour répondre aux besoins imminents des communautés.

Initiatives de lutte contre la traite des personnes dans le cadre de la justice pour la jeunesse

L'Ontario continue de soutenir le [Programme de prévention de la violence chez les jeunes et de la traite des personnes](#) (PPVJTP) qui est financé par le

Fonds de lutte contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs. Lancé en juillet 2021, le PPVJTP comprend quatre programmes communautaires de prévention de la traite des personnes dirigés par des Autochtones et axés sur le renforcement des atouts, des compétences et de la résilience des jeunes et de leurs familles. Le programme a été prolongé d'une année supplémentaire en 2023-2024.

Programme de subventions pour la lutte contre le racisme et la haine (ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme)

En 2022-2023, le [Programme de subventions pour la lutte contre le racisme et la haine de l'Ontario](#) a soutenu 18 initiatives dirigées par des communautés autochtones pour lutter contre les effets du racisme et de la haine, venir en aide aux personnes affectées par ces phénomènes et renforcer la sécurité des communautés. Ces projets ont pour objectif d'informer la population, soit sous forme de contes, de séances d'information sur les alliances inclusives et de dialogues interculturels qui ont contribué à lutter contre le racisme anti-autochtone dans divers secteurs.

Programme de subventions d'aide aux victimes (ministère du Solliciteur général)

Dans le cadre du Programme de subventions d'aide aux victimes 2023-2024, le ministère investit plus de 4 millions de dollars à l'échelle de la province pour aider les victimes et les survivants de violence conjugale, de la violence familiale, de la traite des personnes et de l'exploitation des enfants. Pour le cycle de subventions 2023-2024, environ un tiers des projets comportent un volet autochtone ou se caractérisent par une collaboration avec une communauté autochtone.

Fonds de commémoration des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (ministère du Solliciteur général)

La province investit près de 15,2 millions de dollars sur trois ans (2021-2022 à 2023-2024) dans le cadre du programme de subventions du Fonds de commémoration des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, qui finance à la fois les initiatives de soutien aux enquêteurs

spécialisés et aux survivants et celle des intervenants sociaux pour les services de police des Premières Nations (voir la section Voie vers la justice plus haut).

Depuis le lancement initial, les services de police des Premières Nations s'efforcent de recruter du personnel spécialisé et de veiller à ce qu'il soit formé et dispose des ressources nécessaires pour remplir des fonctions spécialisées en rapport avec les cas de mauvais traitements. À ce jour, ces efforts ont permis d'offrir des services de police spécialisés et axés sur les victimes dans le cadre de plus de 3 600 appels de service touchant les populations vulnérables. Au moins 87 partenariats communautaires ont également été établis et solidifiés par les services de police pour offrir un processus d'enquête qui tient compte des traumatismes et qui est adapté aux cultures et pour réduire le risque de victimisation. En outre, au moins six services de police de Premières Nations ayant reçu une subvention ont recruté et intégré des intervenants sociaux qui continueront à travailler en étroite collaboration avec les aînés, les partenaires de la police et les organismes communautaires afin d'établir des indicateurs de risque, de trouver des ressources disponibles et de développer des voies d'orientation efficaces pour les victimes et les personnes vulnérables.

Tribunaux Gladue/tribunal spécialisé en affaires autochtones (ministère du Procureur général)

Les tribunaux spécialisés en affaires autochtones (également appelés tribunaux Gladue) sont une réponse à la décision de 1999 de la Cour suprême du Canada dans l'affaire R. c. Gladue, dans laquelle la Cour a statué que les juges chargés de la détermination de la peine devaient prendre en compte les facteurs systémiques, historiques et personnels qui ont pu contribuer à la comparution d'une personne autochtone devant eux. Le personnel du tribunal reçoit une formation spécialisée en matière de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine pour les prévenus autochtones. L'approche préconisée en est une à visée réparatrice et la participation des prestataires de services aux Autochtones, des aînés et des gardiens du savoir en fait partie intégrante.

Unité d'information et de liaison pour les familles (ministère du Procureur général)

L'Unité d'information et de liaison pour les familles a été créée pour aider les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées à accéder aux renseignements disponibles sur leurs proches auprès de multiples sources gouvernementales. En 2023, l'Unité a reçu davantage de fonds pour servir également les hommes et les garçons. Il s'agit d'un « guichet unique » d'accès à de l'information cohérente, fiable et complète sur la perte d'un proche. L'Unité met les membres de la famille en communication avec des conseillers en cultures autochtones, des aînés, des services et des programmes de consultation, des services d'hébergement et des services juridiques, en fonction des besoins de la famille.

En mai 2023, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 37,3 millions de dollars sur cinq ans et de 7,75 millions de dollars par an sur une base continue pour garantir que les services de l'Unité partout au pays puissent continuer à fonctionner et à étendre ses services aux familles d'hommes et de garçons autochtones. L'Unité de l'Ontario continue de soutenir les familles et les communautés autochtones grâce à ce financement stable.

Voie vers la reconnaissance et la lutte contre les actes de racisme envers les Autochtones

Le racisme envers les Autochtones est un héritage permanent du colonialisme. La voie à suivre pour reconnaître et lutter contre le racisme envers les Autochtones tient compte du lien profond qui existe entre la crise des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones assassinées et disparues et la prévalence de la haine et du racisme anti-autochtone, ainsi que les séquelles intergénérationnelles persistantes des pensionnats autochtones.

L'Ontario s'est engagé à collaborer avec ses partenaires autochtones pour élaborer une réponse globale et efficace qui s'attaque directement aux causes sous-jacentes de la violence et de la haine. Le rapport d'étape de cette année met en lumière l'importante initiative de sensibilisation aux cultures autochtones et aux traumatismes. Cette initiative démontre l'engagement de l'Ontario à développer les connaissances des cultures autochtones des prestataires de services, des professionnels et des membres de la communauté, à approfondir leur compréhension et à leur procurer les outils nécessaires pour qu'ils puissent dispenser des soins et des services d'aide en fonction des traumatismes.

Programme de sensibilisation aux cultures autochtones et aux traumatismes (ministère de l'Éducation, Ontario Federation of Indigenous Friendships Centres)

Les séances de sensibilisation aux cultures autochtones et aux traumatismes ont pour but de fournir aux responsables du système, au corps enseignant et au personnel scolaire des outils pour mettre en œuvre des pratiques qui prennent en compte les traumatismes afin de mieux soutenir les élèves autochtones et leurs familles dans le système scolaire public. Les séances de formation et les ressources sont conçues pour développer les compétences et sensibiliser le personnel scolaire et les responsables du système aux questions historiques et contemporaines, aux défis et aux forces des enfants, des jeunes et des familles autochtones au sein du système scolaire de l'Ontario, en s'inspirant des appels à l'action de la Commission de

vérité et réconciliation portant spécifiquement sur l'éducation et adaptés à l'histoire autochtone de la région où se trouve le conseil scolaire.

Les trois cycles de formation portent sur les premières relations entre la Couronne, le Canada et les peuples autochtones et examinent dans le détail la législation et ses conséquences sur les communautés autochtones.

Les séances contribuent à guider la planification du système et à jeter les bases d'une approche globale visant à combler les lacunes et à éliminer les obstacles pour les élèves autochtones, en reconnaissant que bien que les présentations sur la sensibilisation aux cultures autochtones et aux traumatismes soient axées sur les expériences autochtones, les pratiques qui prennent en compte les traumatismes seront favorables, inclusives et bénéfiques pour tous les élèves, toutes les familles et tout le corps enseignant.

Les résultats recherchés pour les participants sont les suivants :

- Une meilleure connaissance des conséquences des traumatismes intergénérationnels sur l'accès des peuples autochtones aux services d'aide et aux services dans le cadre scolaire.
- Une meilleure compréhension des conséquences des événements historiques sur les communautés autochtones (par exemple, les politiques et la législation ayant touché les communautés autochtones).
- Une amplification des discussions sur la manière dont les relations entre les peuples autochtones et non autochtones peuvent être recadrées dans une optique tenant compte des traumatismes.
- Une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des traumatismes intergénérationnels grâce à la participation de membres de la communauté autochtone urbaine.
- La mise en pratique des apprentissages initiaux aux événements actuels qui touchent les élèves autochtones afin de mieux les aider à réussir et d'offrir des espaces de confiance et inclusifs.
- Une sensibilisation accrue aux pratiques judicieuses d'intégration des savoirs autochtones dans les écoles au moyen de discussions et d'un apprentissage commun.

La formation est conçue et dispensée par l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC). En outre, la formation est adaptée à l'histoire

territoriale autochtone correspondant au territoire des conseils scolaires de district participants.

Les principaux objectifs de la formation sont l'établissement ou le renforcement des réseaux et des relations entre les conseils scolaires et les centres d'accueil où il existe des programmes autochtones d'aide à la réussite scolaire, ainsi que le développement des compétences, des connaissances, des attitudes et des valeurs nécessaires pour soutenir des relations constructives et consciencieuses avec les communautés autochtones.

Dans son rapport final de 2021-2022, l'OFIFC indiquait que 91 % des participants avaient déclaré que ce qu'ils avaient appris au cours de la formation était très pertinent pour leur travail ou leur vie personnelle et que 90 % des répondants seraient très susceptibles d'utiliser les informations et les connaissances apprises au cours de la formation. Les enseignants ont également déclaré qu'ils utiliseraient les informations dans leur rôle d'enseignants pour intégrer les connaissances dans les programmes, pour faire connaître davantage de ressources aux élèves et à leur communauté, et pour dénoncer les « pratiques coloniales courantes dans les écoles ». En 2021-2022, le financement total s'élève à 408 300 dollars.

Pour 2022-2023, les demandes de formation des conseils scolaires ont largement dépassé les objectifs de rendement définis par l'OFIFC pour cette période. Dans certains cas, les conseils scolaires demandent des séances multiples pour permettre un meilleur accès à la formation pour l'ensemble du personnel. Les conseils scolaires ont prévu des séances à la fin de l'été 2023.

En 2023-2024, 408 300 dollars ont été alloués à la formation.

Autres initiatives gouvernementales pour la transformation du système

Examen de la Stratégie antiraciste (ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme)

S'inscrivant dans le prolongement des conclusions de l'examen de 2022 de la Stratégie ontarienne contre le racisme, le [Plan stratégique de l'Ontario](#)

[contre le racisme Bâtir un Ontario plus fort et plus inclusif](#) a été publié en août 2023 et décrit la vision renouvelée du gouvernement pour éliminer les obstacles et relever les défis systémiques afin de garantir que chaque Ontarien et Ontarienne, de tous les coins de la province, en milieu urbain et rural, puisse participer, contribuer et réussir.

Les initiatives de lutte contre le racisme et la haine envers certaines populations constituent un domaine d'action clé de la stratégie actualisée, et établir des liens avec les Premières Nations, les Inuits, les Métis ainsi qu'avec les communautés et les organisations autochtones urbaines est un élément essentiel de ce travail. L'Ontario continue de travailler avec ses partenaires autochtones, en reconnaissant les conséquences du colonialisme et les traumatismes intergénérationnels, pour soutenir les initiatives de lutte contre le racisme et la haine, qui contribueront à éliminer les obstacles et à favoriser l'équité pour les communautés autochtones, et pour établir des partenariats dans ce domaine.

Formation Bimickaway (ministère du Procureur général)

L'objectif général de Bimickaway, un mot anishinabemowin qui signifie « laisser sa trace », est de veiller à ce que le gouvernement de l'Ontario approfondisse ses compétences culturelles et entre en interaction respectueuse avec les populations autochtones de l'Ontario. La participation à la formation Bimickaway permettra au personnel du secteur de la justice et de la fonction publique de l'Ontario d'adopter une approche éclairée en ce qui a trait aux programmes, aux services et aux politiques autochtones dans l'ensemble de l'administration publique. La formation leur permettra également de mieux comprendre les injustices historiques et apportera des nuances et une pleine compréhension des réalités vécues par les peuples autochtones de l'Ontario.

Plus de 1 400 participants ont suivi la formation Bimickaway en 2022-2023, pour un total de 12 000 personnes depuis son lancement.

Formation sur les relations avec les Autochtones (ministère des Transports)

Le MTO met en œuvre un programme d'information et de formation à l'échelle du ministère pour aider les employés à comprendre l'histoire des peuples autochtones au Canada, les séquelles de la colonisation et le rôle du MTO dans l'établissement de relations solides avec les communautés autochtones. Le MTO et d'autres ministères de la fonction publique de l'Ontario ont recours à cette formation afin de respecter l'engagement de l'Ontario en faveur de la réconciliation avec les peuples autochtones. Quatre modules d'apprentissage en ligne ont été développés et des événements d'apprentissage ont été organisés pour approfondir et améliorer les connaissances à l'interne et renforcer la capacité de tisser des liens avec les Autochtones.

Formation au respect des cultures autochtones pour les professionnels de la santé et les gestionnaires (ministère de la Santé)

Le ministère de la Santé a bonifié le financement de l'Indigenous Primary Health Care Council (IPHCC) grâce à un investissement supplémentaire d'un million de dollars par an en 2023-2024 et en 2024-2025. La formation est donnée aux prestataires de soins de santé de première ligne et aux gestionnaires qui travaillent auprès de populations et de communautés autochtones.

À ce jour, plus de 22 400 personnes du secteur de la santé de l'Ontario ont été formées en suivant les modules en ligne. Le programme sur le respect des cultures autochtones est conçu pour améliorer l'expérience des clients et le résultat des traitements pour les populations autochtones, améliorer l'accès aux services dont les Autochtones ont besoin, à l'endroit et au moment où ils en ont besoin, fournir des services de haute qualité dans toute la province, optimiser les ressources grâce à des investissements en amont, et offrir aux clients des parcours plus efficaces afin de réduire les soins de santé de couloir.

Le ministère de la Santé cherche également à renforcer le respect des cultures autochtones et à lutter contre le racisme envers les Autochtones dans le système de santé en investissant dans la formation régionale et locale et dans d'autres initiatives de respect des cultures qui répondent aux besoins particuliers de la région ou de la communauté.



Voie vers la responsabilité et la reddition de comptes collectives

Le présent rapport reconnaît l'importance de la coopération et de la formation d'alliances inclusives avec les communautés autochtones. L'Ontario s'est engagé à collaborer à la mise en œuvre de la stratégie Parcours vers la sécurité. Il est axé sur une plus grande responsabilisation et l'établissement de relations. L'obligation de rendre des comptes aux familles dont un être cher est disparu ou a été assassiné, aux survivantes de la violence sexiste et aux communautés autochtones de l'ensemble de la province est essentielle pour créer un changement pérenne et systémique.

Depuis la publication de la stratégie Parcours vers la sécurité, l'Ontario a continué à tisser des liens solides avec le CCFA ainsi qu'avec les partenaires autochtones. L'Ontario reconnaît le rôle essentiel du CCFA et a prolongé son mandat jusqu'au 31 mars 2025.

De concert avec le Conseil, l'Ontario a commencé à concevoir et à mettre en œuvre des mécanismes de responsabilisation afin de surveiller efficacement les progrès réalisés d'un point de vue commun.

Autres initiatives gouvernementales pour la transformation du système

Programme de soutien relatif aux lieux de sépulture des pensionnats indiens (ministère des Affaires autochtones)

À ce jour, l'Ontario a promis 62,3 millions de dollars pour financer les mesures d'identification, d'enquête, de protection et de commémoration des lieux de sépultures des anciens pensionnats indiens dans toute la province. Dans une structure établie par les Autochtones, l'Ontario veille également à ce que des fonds soient disponibles pour des services de santé mentale et de bien-être adaptés à la culture et tenant compte des traumatismes, tout au long de ce processus.



Conclusion

L'Ontario continuera à travailler avec le CCFA et ses partenaires autochtones pour mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre de la stratégie Parcours vers la sécurité afin de définir et de traiter les causes de la violence, les disparités systémiques et les lacunes dans les services dont souffrent les femmes autochtones, ce qui se répercute sur leur santé, leur éducation et leur situation socio-économique.

Sont comprises les activités suivantes :

- Élargir la collaboration avec les partenaires autochtones et ministériels dans des domaines prioritaires tels que les services de police et la justice, la protection de l'enfance, le logement, la santé mentale et l'aide à la guérison, ainsi que le racisme anti-autochtone.
- Examiner toutes les initiatives relevant de la stratégie du Parcours vers la sécurité et cerner les lacunes en matière de financement, de collecte de données et de capacités de production de rapports, parallèlement à ce qui a déjà été investi.
- Continuer les travaux visant à mettre au point un mécanisme de collecte de données et de responsabilisation plus adapté à la culture et plus pertinent pour les initiatives issues de la stratégie Parcours vers la sécurité, afin de renforcer les approches fondées sur des données probantes en matière d'élaboration de programmes et de mieux suivre les retombées de ces programmes.
- Continuer à assurer une forte présence aux tables fédérales-provinciales-territoriales afin de contribuer à combler les lacunes entre les provinces et les territoires et d'échanger sur les meilleures pratiques.
- Veiller à ce que les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones restent au centre de ce travail et contribuer à créer des espaces de confiance pour qu'elles puissent être entendues aux niveaux provincial et national.
- Faciliter les relations avec la représentante spéciale de la ministre du gouvernement fédéral et soutenir son travail auprès du gouvernement fédéral en vue de la création d'un poste de protecteur des droits autochtones et des droits de la personne.

Outre ces engagements, l'Ontario continuera de collaborer avec le CCFA et de lui demander conseil sur d'autres possibilités et priorités afin de cerner et de réduire les manques dans le soutien et les services dont ont besoin les survivants de violence et dans le but d'éliminer la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones.

Nous reconnaissons que le changement systémique prendra du temps et de la persévérance, mais le travail a commencé et doit se poursuivre. L'Ontario s'est engagé à assurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones, et les efforts se poursuivront pour veiller à ce que cette priorité soit prise en compte et soit un élément central de toutes les politiques et de tous les programmes, en particulier ceux qui concernent les peuples autochtones.

Nous continuerons aussi à soutenir les efforts pangouvernementaux dirigés ou conçus par des Autochtones, ainsi que les initiatives et stratégies gouvernementales plus larges qui servent à résoudre les problèmes urgents liés aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQQIA+ en Ontario. Il s'agit entre autres de mettre en œuvre Ontario-STANDS : Solidarité dès maintenant contre la violence sexiste, par des actions décisives, de la prévention, de l'autonomisation et du soutien, ainsi que d'autres initiatives stratégiques qui servir à prévenir et à combattre la violence sexiste.

L'Ontario continuera de soutenir les communautés autochtones et de protéger les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones contre la violence et l'exploitation.

Nous rendrons des comptes aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, ainsi qu'à leurs familles, en continuant à tenir des consultations annuelles concernant les progrès accomplis dans la province, en améliorant la collecte et la mesure des données, et en leur donnant voix au chapitre.

Le gouvernement de l'Ontario souhaite remercier le CCFA pour ses conseils et sa collaboration habituelle.

Nous nous félicitons de poursuivre notre collaboration avec nos partenaires autochtones et réaffirmons notre volonté de continuer de travailler pour atteindre notre objectif commun de bâtir un Ontario où toutes les femmes, filles et personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones peuvent vivre à l'abri de la peur, de l'intimidation et de la violence.

Footnotes

1. S. Brennan (2011). [La victimisation avec violence chez les femmes autochtones dans les provinces canadiennes](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2011001/article/11439-fra.htm). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2011001/article/11439-fra.htm>
2. Statistique Canada, 2023
3. Rutman, Deborah et coll. When Youth Age Out of Care - A Report on Baseline Finding Centre national de prévention du crime. 2005.
4. Stein, M. Joseph Rowntree Foundation. Resilience and young people leaving care. Layerthorpe: York Publishing Services Ltd. 2005.
5. Winokur M, Holtan A, Batchelder K E. Kinship Care for the Safety, Permanency and Well-Being of Children Removed from the Home for Maltreatment: A Systematic Review. Campbell Systematic Reviews 2014.
6. Comme le nouveau financement a été introduit en octobre 2021, pour 2021-2022, l'aide financière s'élevait à 500 \$ par placement chez un proche, pour la période de six mois allant du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022.



ontario.ca/parcoursverslasecurite

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023

Ontario

